

Inscription année 2024-2025 cours par zoom



NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

E-mail / tel. Portable :

Je m'inscris au cours hebdomadaire (cocher votre choix)* **rabais de 5% / 2^{ème} cours hebdomadaire**

Tehima : 0 lundi 18h00-19h00 / débutant 0 mardi 17h30-18h30 / avancés

- Formule pour 10 cours : 200.- (carte valable 3 mois)
- Formule pour 20 cours : 380.- (carte valable 6 mois)
- Formule pour 30 cours : 560.- (carte valable 9 mois)

MUNZ FLOOR : 0 lundi 19h30-20h45 0 jeudi 12h00-13h15 / tous niveaux de pratique

- Formule pour 10 cours : 200.- (carte valable 3 mois)
- Formule pour 20 cours : 380.- (carte valable 6 mois)
- Formule pour 30 cours : 560.- (carte valable 9 mois)

Paiement par TWINT au 076 411 97 25 ou **virement bancaire :**

Banque Raiffeisen d'Assens , Luigina Lamacchia, Jonquilles 5, 1020 Renens, Suisse

IBAN : CH73 8041 4000 0009 8616 2 **Code BIC/Swift:** RAIFCH22XXX

Par ma signature, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription au verso et que mon état de santé actuel me permet de pratiquer une activité physique douce et régulière. Je m'engage à informer la responsable de cours en cas de changement durant la période d'abonnement.

Lieu, date :

Signature de l'élève :

Conditions générales d'inscription

Le cours est réglé avant le 1^{er} cours de la durée de carte choisie. La durée de la carte prend effet dès le 1^{er} cours qui suit le paiement y relatif et s'éteint le dernier jour de la période choisie.

En cas d'absence prolongée de l'élève, aucune demande de remboursement ne sera acceptée. La seule condition acceptée pour que les cours soient reportés sur une autre période, est une absence médicale (avec certificat), pour autant que l'absence ait duré au moins 4 leçons consécutives.

L'élève peut compenser une absence au cours durant la période de validité de la carte en suivant un autre cours par zoom (soit MUNZ FLOOR, soit de Tehima avancé ou débutant) la semaine de son choix durant cette même période de validité de la carte. Une fois la période de validité passée, il n'est plus possible pour l'élève de récupérer un (des) cours manqué(s).

En cas d'empêchement de l'enseignant de donner cours, la date d'échéance de la carte sera rallongée du nombre de semaine correspondante à l'absence (1 cours reporté = report de l'échéance d'une semaine...).

Corps & Lettres en Vie décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage causé par l'élève à du matériel durant la séance.

Durant les cours, il est interdit d'enregistrer le cours ou de le filmer, le contenu des cours ne doit en aucun cas être publié sur internet et/ou être utilisé à des fins privées.

Ceci est une inscription au cours hebdomadaire fixe pour la période choisie. Elle permet aussi le renouvellement d'une carte par le biais d'un mail envoyé à : luigina@corpsetlettresenvie.ch avec mention de la période choisie. Ce renouvellement automatique par mail est soumis aux mêmes conditions générales d'inscription et est possible durant la période du 2 septembre 2024 au 30 juin 2025. Elle s'éteint automatiquement au 1^{er} juillet 2025.